

PRÉ-INSCRIPTION cours municipaux

POUR L'INSCRIPTION, LES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR SONT LES SUIVANTES :

> 1 photo

> 1 pièce d'identité en cours de validité uniquement pour les personnes de nationalité étrangère

Le paiement des droits d'accès avec les justificatifs nécessaires pour accéder aux tarifs préférentiels, à savoir :

> Pour bénéficier du tarif Angevin : 1 justificatif récent de domicile

> Pour le tarif jeune ou solidaire : 1 carte Partenaires ou une carte étudiant en cours de validité ou une attestation de statut apprenti

Madame Monsieur

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

.....

CP et ville :

Tél. : Né(e) le/...../.....

Email (en majuscules) :

Angers (sur justificatif de domicile)

Étudiant(e) / carte Partenaires (sur présentation de la carte)

JE SOUHAITE M'INSCRIRE SUR :

Langues / Ateliers :

Niveau :

Groupe (si indiqué) :

Période : Annuelle Juin Juillet

Date :/...../..... Signature



INSTITUT MUNICIPAL

9, rue du Musée
(Place Saint-Éloi)
49100 Angers

☎ 02 41 05 38 80

✉ institut.municipal@ville.angers.fr
www.angers.fr/institutmunicipal

**Horaires d'ouverture
de l'accueil jusqu'au 31 mai :**
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15
et de 13 h 45 à 20 h
le samedi de 9 h à 12 h

**Horaires d'ouverture
de l'accueil juin / juillet :**
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15
et de 13 h 45 à 19 h 30
(fermé le samedi)



Anglais



Cours semi-collectifs payants

Avec inscription

2 niveaux proposés

A1 Élémentaire : découverte

A2 Élémentaire : intermédiaire

B2 Indépendant : seuil

Saison estivale 2019

angers.fr





JUIN

Niveau Élémentaire

(A2) : Intermédiaire

12 h

> Cours les 12, 13, 19, 20, 26, 27 juin de 15h30 à 17h30

> Enseignés par Mme Cornillet

> Niveau A1 prérequis

Ce module peut vous aider à rafraîchir vos bases de départ (A1) et surtout vous donne l'occasion de vous exprimer en petit groupe dans un anglais utile (cours interactif).

> salle 303 (étage 3)

Niveau Indépendant

(B1) : seuil

12 h

> Cours les 12, 13, 19, 20, 26, 27 juin de 18h15 à 20h15

> Enseignés par Mme Cornillet

> Niveau A2 prérequis

L'objectif est de tenter d'acquérir une meilleure aisance à l'oral, sous ses deux aspects : l'expression et la compréhension, en toute convivialité (cours interactif).

> salle 303 (étage 3)



JUILLET

Niveau Élémentaire

(A2) : Intermédiaire

12 h

> Cours du 1er au 4 juillet de 14h 00 à 17h00

> Enseignés par Mme Willotte

> Niveau A1 prérequis

Pendant ce cours, vous aurez l'occasion de vous exprimer et de travailler la compréhension de l'anglais à partir de documents récents et variés.

>salle 201 (étage 2)

Niveau Indépendant

(B1) : Intermédiaire

12 h

> Cours du 1er au 4 juillet de 9h00 à 12h00

> Enseignés par Mme Willotte

> Niveau A2 prérequis

A partir de documents audios et vidéos, récents, le cours se propose de vous inciter à vous exprimer tout en acquérant un lexique plus étendu dans différents domaines.

>salle 201 (étage 2)

Modalités et Principes

À défaut de présentation de l'ensemble des documents cités en dernière page, aucune inscription ne pourra être validée et l'accès aux cours ne sera pas possible.

Vous pouvez utiliser le formulaire détachable en dernière page

> Les cours payants de l'Institut municipal n'ouvrent qu'avec un minimum de 10 inscrits et un maximum de 18 inscrits.

> Les cours du jour sont affichés dans le hall d'accueil (cours, horaires, n° de salle, étage).

> En cas d'absence et surtout d'arrêt des cours, prévenir l'accueil qui informera le professeur concerné.

> Un certificat d'assiduité peut être délivré à l'accueil, après avis du professeur, et uniquement en fin de module.

> Le montant des cours est dû même en cas d'arrêt en cours d'année (sauf cas exceptionnels : motifs graves de santé ou d'ordre familial, mutation professionnelle, reprise d'activité professionnelle incompatible avec le suivi des cours - cf règlement intérieur).

Soirées « Portes Ouvertes » les 11, 17, 19, 25 septembre de 17h30 à 20h

Tarifs:

Formule	Tarif normal	Tarif carte Partenaire / Étudiant	Tarif réduit Angers
12 h	66,72 €	28,80 €	55,20 €